

Certificat

FR-APP-05.25.17040



SAUVESTRE

(Siret : 49987837900035)

M. SAUVESTRE

4 rue de la Croisée
ZA Moque Panier
85400 SAINTE GEMME LA PLAINE



Entreprise titulaire de la qualification

Qualibois module Air

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois indépendants (inserts, poêles, etc.)

Période couverte par le certificat : 18 juillet 2025 au 18 juillet 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 11/12/2024 : 128578666 - MMA IARD (Le Mans)
- décennale au 11/12/2024 : 128578666 - MMA IARD (Le Mans)

Qualibois module Eau

Engagée pour la qualité d'installation des appareils de chauffage bois raccordés au réseau hydraulique (chaudières manuelles, chaudières automatiques, etc.) et des poêles

Période couverte par le certificat : 10 mai 2025 au 10 mai 2026

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 05/01/2023 : 128578666 - MMA IARD (Le Mans)
- décennale au 05/01/2024 : 128578666 - MMA IARD (Le Mans)



Numéro Qualibois : QB/58376

Forme juridique : EURL

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 01 juillet 2025

Gaël Parrens,

Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049



Qualibois est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIBOIS n° 009007171 déposée dans les classes 11, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 18 juillet 2027 pour Qualibois module Air, 10 mai 2029 pour Qualibois module Eau